I. Appareil génital femelle :

1. Anatomie de l'appareil génital femelle :

Appareil génital femelle peut être divisé en deux unités structurales selon une classification fonctionnelle :

-Deux gonades ou ovaires.

- Des voies génitales (le tractus génital) : - L'oviducte lieu de fécondation
  - L'utérus organe de gestation
  - Le vagin et la vulve organe d'accouplement

1.1. Ovaires :

Les ovaires sont deux petits organes paires ovoïdes aplatis en forme d'amende, situés latéralement à gauche et à droite dans la cavité pelvienne de chaque côté de l'utérus et est en étroit contacte avec le pavillon de la trompe qui le recouvre.

Les ovaires sont les sites de l'ovogénèse. Ils assurent deux fonctions essentielles :

- La production d'ovocytes matures (ovules), fonction assimilée à une fonction exocrine.
- La sécrétion d'hormones stéroïdes (œstrogène, progestérone), fonction endocrine.

L'ovaire est rattaché au ligament large qui permet le passage des vaisseaux et des nerfs dans l'ovaire, au niveau du hile. Encapsulés dans un tissu conjonctif fibreux, l'albuginée ovarienne. L'épithélium germinatif ; c'est à partir de cet épithélium que dérivent les cellules folliculaires.

Le corps de l'ovaire constitue le stroma ovarien. Le stroma ovarien est divisé en deux zones :

- **La zone corticale** (le cortex), une zone périphérique sous l'albuginée, cette zone renferme les follicules ovariens, qui contiennent les gamètes femelles à différents stades de développement.
- **La zone médullaire**, une zone centrale du stroma ovarien, cette zone est formée de tissu conjonctif lâche dans lequel circulent les vaisseaux sanguins, les vaisseaux lymphatiques et les nerfs. Les nerfs et les vaisseaux ovariens pénètrent par le hile ovarien.

1.2. Tractus génital :

Le tractus génital prend naissance prés des ovaires.

1.2.1. Trompe de Fallope :

Les trompes de Fallope, appelées aussi oviductes ou bien trompes utérines sont deux formations tubulaires latérales (une droite et une gauche), elles mesurent de 10 à 14cm de longueur, divisées anatomiquement en quatre parties : Pavillon, ampoule, isthme, jonction utéro-tubaire

1.2.1.1. Le pavillon ou infundibulum, en forme d'entonnoir, est la portion mobile de la trompe. Il s'ouvre dans l'ovaire et présente des prolongements en forme de doigts, appelés franges. Le pavillon assure la captation de l'ovule ; il entoure l'ovaire de ses nombreuses franges mobiles, l'enserre plus ou moins au moment de l'ovulation et récupère l'ovule pondu.

1.2.1.2. L'ampoule segment le plus long, dilatée et courbée, représente les 2/3 de la trompe. La fécondation a lieu généralement dans l'ampoule.

1.2.1.3. L'isthme est un segment étroit et rectiligne, très court, situé dans le corps de l'utérus, s'ouvre dans la cavité utérine.

1.2.2. L'utérus :

L'utérus est un organe médian situé dans la cavité pelvienne entre la vessie et le rectum. **Le corps utérin** à la forme d'un cône aplati (forme de poire). Il mesure 6 à 7 cm de longueur sur 4cm de largeur. Il est creusé d'une cavité, **la cavité utérine**. Sa base, ou fond est bombée est reçoit latéralement les trompes de Fallope droite et gauche.

La paroi utérine comprend une muqueuse, une musculeuse très épaisse. La muqueuse du corps utérin appelée endomètre, bordant la cavité utérine. La musculeuse du corps utérin appelée myomètre.

1.2.3. Col utérin :

Le canal cervical et l'entrée de la cavité utérine sont bordés par un épithélium simple prismatique muco-secrétant. Il renferme de nombreuses glandes tubuleuses ramifiées qui secrètent la glaire cervicale et d'autres secrétions (perte).

1.2.4. Vagin :

Le vagin est un conduit musculo-membraneux, qui s'étend de l'utérus au vestibule de la vulve. Il est doté d'une extrême élasticité qui permet le passage du fœtus et de ses annexes lors de son expulsion et la pénétration du pénis durant le coït. La paroi vaginale comporte les trois couches habituelles : muqueuse elle est constituées par un épithélium de revêtement pavimenteux stratifiés, non kératinisé, la musculeuse est formée de deux couches de muscles lisse ; l'une externe épaisse et l'autre interne mince.

1.2.5. Organes génitaux externes :

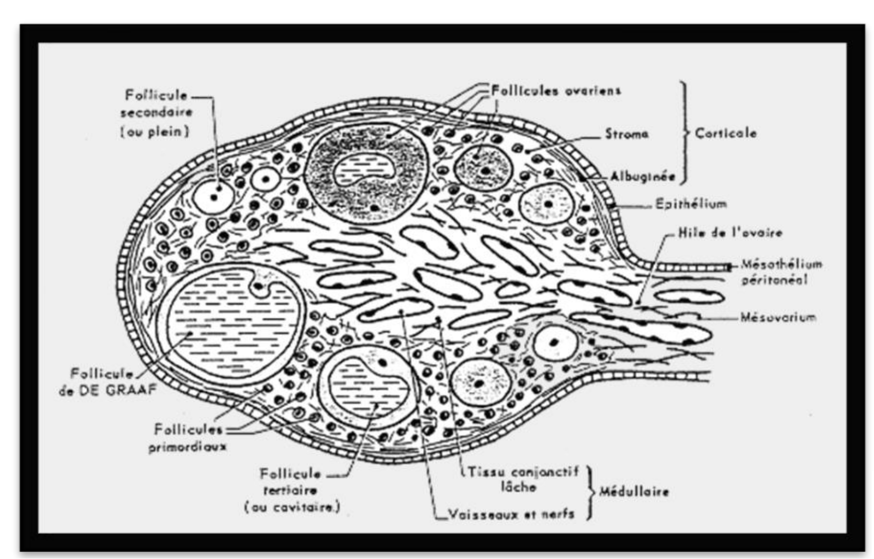
Sont les organes visibles de la de l'appareil génitale femelle, comprend :

1.2.5.1. Les grandes lèvres : elles sont formées de deux plis (bourrelets) cutanés qui entourent la terminaison inférieure du vagin. Elles sont constituées d'un tissu cutané, de glandes sébacées et sudoripares, ainsi que de follicules pileux.

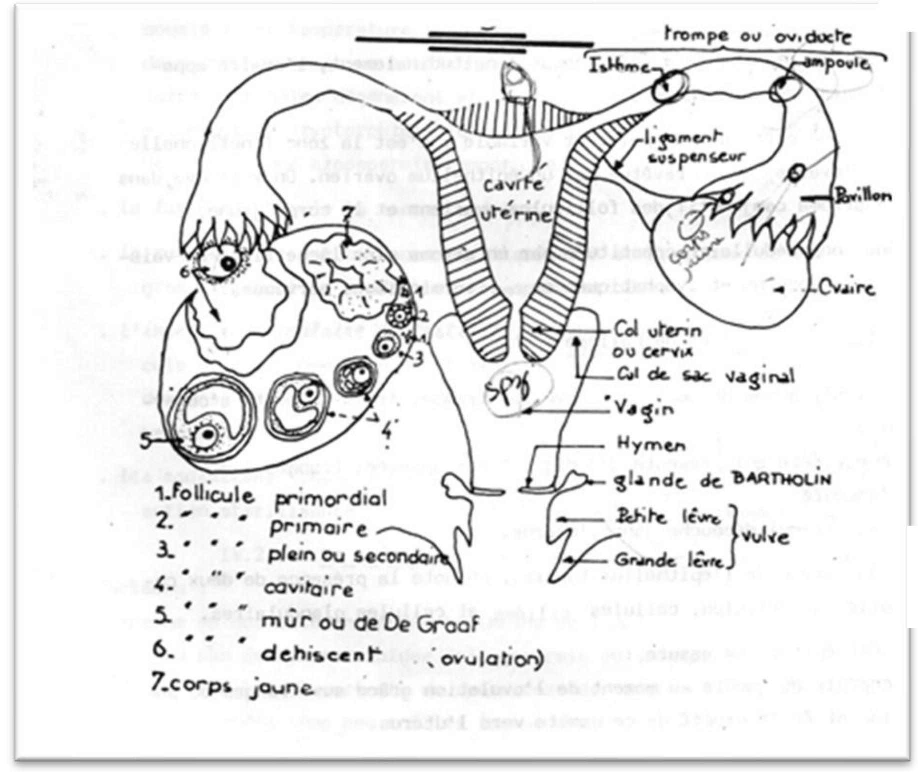
1.2.5.2. Les petites lèvres : elles sont formées par deux plis cutanés situés à l'intérieur des grandes lèvres. Revêtues par un épithélium pavimenteux stratifié peu ou pas kératinisé.

1.2.5.3. Le clitoris : C'est un organe visible dans la partie supérieure de la vulve, entre les petites lèvres situé en haut et en avant de l'orifice urinaire, c'est le corps du clitoris, composé de deux corps caverneux. C'est une formation érectile, analogue au penis de l'homme, sauf que sa taille est moins importante. Il est recouvert par le prépuce (capuchon du clitoris).

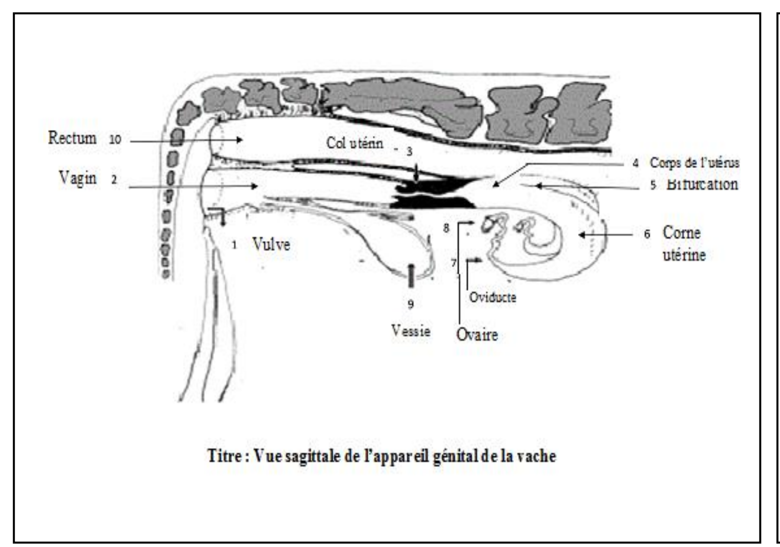
1.2.5.4. Glandes vestibulaires de Bartholin : Composées d'unités sécrétoires tubuloacineuses et muqueuses. Les canaux excréteurs s'ouvrent à la base des petites lèvres. Ce mucus facilite la pénétration du pénis lors des relations sexuelles.



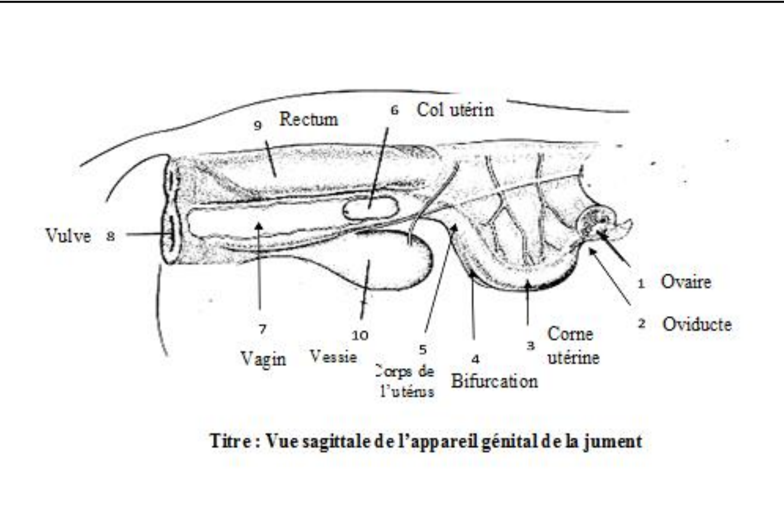
Coupe d'ovaire



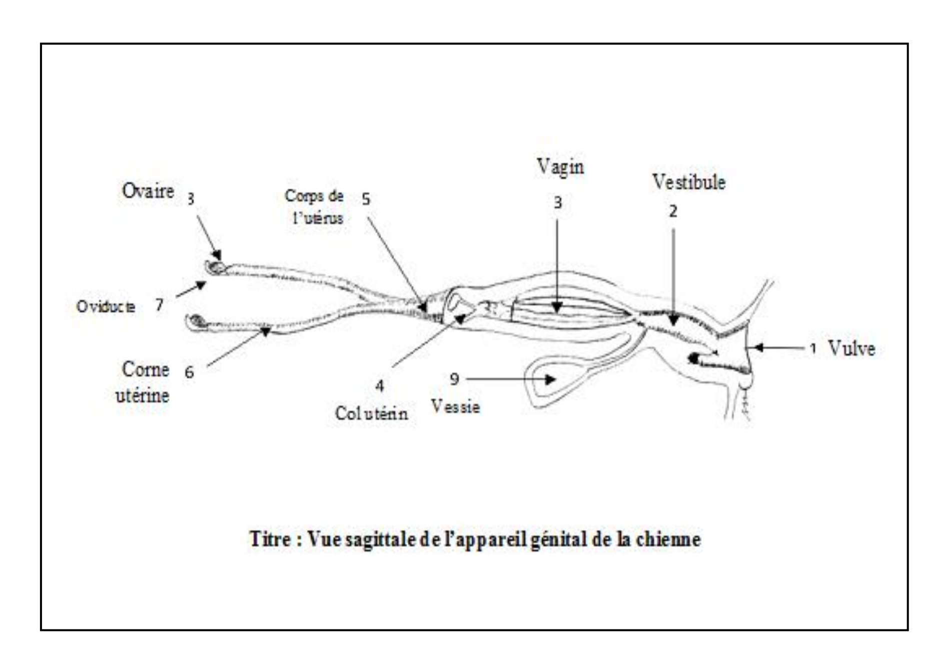
Appareil génital femelle



Titre : Vue sagittale de l'appareil génital de la vache



Titre : Vue sagittale de l'appareil génital de la jument



Titre : Vue sagittale de l'appareil génital de la chienne